



Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 20
Mercredi 25 mai 2022

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet www.lasemaine.ch.

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. -80 le mm + TVA (63 mm de large).



Corcelles

Avis de construction

Maître d'ouvrage: Germiquet Christophe – Contre-Montet 6 – 2515 Prêles

Auteur du projet: Germiquet Christophe – Contre-Montet 6 – 2515 Prêles

Propriétaire foncier: Germiquet Christophe – Contre-Montet 6 – 2515 Prêles

Emplacement: parcelle N° 11 – Clos la Jus 30 – 2747 Corcelles

Projet: Création d'une nouvelle terrasse sur le pont de grange existant côté Est avec remplacement de deux fenêtres par deux portes fenêtres. Terrasse en bois sur solive. Garde-corps en aluminium couleur anthracite côté Nord et Sud de la terrasse, bacs à fleurs fixes côté Est

Zone d'affectation: Village ancien

Dimensions: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans jusqu'au 25 juin 2022, auprès du secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous.

Les oppositions ou les éventuelles réserves de droit dûment motivées et formulées par écrit seront reçues jusqu'au terme du dépôt au secrétariat communal.

Corcelles, le 25 mai 2022

Le Conseil communal

Avis de construction

Requérante: Commune mixte de Corcelles, Clos la Jus 27, 2747 Corcelles.

Auteur du projet: Bureau d'ingénieurs ATB SA, Rue Industrielle 15, 2740 Moutier.

Emplacement: parcelles N°s 7, 592, 601, 603, 617 et 618, aux lieux-dits: «La Fin Dedos et Clos la Jus», commune de Corcelles.

Projet: réalisation de bouclages de conduites sur le réseau d'alimentation en eau potable.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: plan de lotissement N°1 «Fin Dedos» et routes.

Recensement arch.: ensemble bâti A.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 24 juin 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Corcelles. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 25 mai 2022.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Assemblée communale ordinaire mercredi 29 juin 2022 À 20h à la salle communale de Corcelles

Ordre du jour

1. Discuter et approuver les comptes 2021 du Syndicat scolaire du Grand Val
2. Discuter et approuver les comptes 2021 de la Commune mixte de Corcelles
3. Rapport de l'autorité de surveillance en matière de protection des données
4. Divers et imprévus

Dépôt public

Les comptes du Syndicat scolaire du Grand Val et les comptes communaux seront déposés publiquement au secrétariat communal. Ils pourront être consultés 30 jours avant l'assemblée communale durant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous.

Recours

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée communale, un recours en matière communale peut être formulé auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary contre les décisions.

Corcelles le 19 mai 2022

Le Conseil communal



Court

Aménagement du territoire

Modification mineure du plan de quartier «Les Ravières – Les Condémines» avec extension des PE 2, PE 3, PE 6, PP 4 et modification de l'article 15 du règlement de quartier (RQ), au sens de l'article 122 alinéa 7 de l'Ordonnance sur les constructions (OC; RSB 721.1)

Décision du Conseil municipal / Publication selon l'article 122 alinéa 8 OC

Le Conseil municipal de Court a arrêté la modification mineure susmentionnée le 23 mai 2022.

La décision du Conseil municipal peut, dans un délai de 30 jours à compter de sa publication, faire l'objet d'un recours formé par écrit et motivé auprès de l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire, Unité francophone, Hauptstrasse 2, case postale, 2560 Nidau.

Les documents peuvent être consultés dans les locaux de l'administration municipale aux heures d'ouverture habituelles.

Court, le 25 mai 2022

Municipalité de Court, Conseil municipal



Crémises

Avis de construction

(Demande après-coup)

Requérant: Hoirie Flükiger, par Michèle Flükiger, Sur Coaras 103, 2747 Corcelles

Emplacement: Parcelle N° 50, au lieudit: Route de Corcelles 238a

Projet: Aménagement d'une place de parc en gravier, au Nord de la parcelle

Dimensions: Selon plans déposés

Genre de construction: Selon plans déposés

Zone: Mixte - Centre C

Recensement architectural: Ensemble bâti A

Dépôt de la demande, avec plans jusqu'au 24 juin 2022 inclusivement auprès du secrétariat communal de Crémises durant les heures d'ouverture.

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Crémises, le 25 mai 2022

Secrétariat communal



Grandval

Assemblée municipale de la Municipalité de Grandval, jeudi 23 juin 2022, salle communale à 19h30

Ordre du jour

1. Discuter et approuver les comptes 2021 du Syndicat scolaire du Grand-Val;
2. Discuter et approuver les comptes 2021 de la Municipalité de Grandval;
3. Divers.

Les comptes cités aux points 1 et 2 sont déposés au secrétariat municipal 30 jours avant l'assemblée. Ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé contre un acte législatif communal auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Conformément à l'article 67 du Règlement d'organisation, le procès-verbal de l'assemblée sera déposé publiquement au Secrétariat municipal durant 30 jours, soit du 4 juillet au 3 août 2022.

Il est possible de former opposition à l'encontre de son contenu par écrit, auprès du Conseil municipal pendant ledit dépôt.

Grandval, le 18 mai 2022

Le Conseil municipal

Paroisse réformée évangélique de Granval

Assemblée le mercredi 29 juin 2022, à 19h30 à la Maison de paroisse à Grandval

Ordre du jour

1. Accueil et salutations
2. Nomination d'un scrutateur, d'une scrutatrice
3. Discussion et approbation des modifications du règlement d'organisation de la paroisse (art. 13, art. 30 et art. 31)
4. Discussion et approbation du Règlement des indemnités, vacations et jetons de présence des membres des autorités de la paroisse réformée de Grandval
5. Eglise
 - Discussion et approbation d'un crédit d'engagement pour la rénovation du clocher
6. Présentation et approbation des comptes 2021
 - Présentation des comptes
 - Rapport de vérification des comptes
 - Rapport de la protection des données
 - Discussion et approbation
7. Election d'un-e conseiller-ère de paroisse
8. Election d'un-e Président-e de paroisse
9. Information sur la vie paroissiale/régionale
10. Divers

Dépôt public

Les comptes 2021 de la paroisse peuvent être consultés au secrétariat de la paroisse dès le 1^{er} juin 2021.

Les règlements mentionnés sous points 3) et 4) sont déposés publiquement trente jours avant l'assemblée au secrétariat paroissial où ils peuvent être consultés. Les recours contre les modifications du règlement d'organisation sont à adresser dans les 30 jours suivant l'assemblée, à l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire, (OACOT) Hauptstrasse 2, 2560 Nidau. Les recours contre le Règlement des indemnités, vacations et jetons de présence des membres des autorités de la paroisse réformée de Grandval sont à adresser dans les 30 jours suivant l'assemblée à Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2C, 2608 Courtelary.

Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée de paroisse du 30 juin 2021

Le procès-verbal de l'Assemblée de paroisse du 30 juin 2021 sera déposé publiquement durant 20 jours à compter du 20 août 2022 au secrétariat de la paroisse réformée. Durant ce délai, les ayants droit au vote peuvent former opposition auprès du conseil de paroisse.

Grandval, le 25 mai 2022

Le Conseil de paroisse



Loveresse

Informations communales

Mise en garde à la population et aux propriétaires d'immeubles

Vous avez été, ou vous serez peut-être, démarchés par des artisans itinérants vous proposant leurs services pour des travaux de peinture ou d'autres travaux généraux.

Si vous êtes approchés par des artisans itinérants nous vous conseillons de leur demander systématiquement un devis afin d'éviter un gonflement des prix au moment de payer. Nous vous suggérons aussi de demander un devis comparatif à un

artisan local afin de vous assurer que l'offre proposée n'est pas surévaluée.

Nous vous donnons ces conseils aujourd'hui afin de prévenir les mauvaises surprises...

En cas de doute nous vous recommandons de vous adresser auprès de l'administration communale.

Ecole à journée continue

Selon les prescriptions cantonales, le sondage annuel pour évaluer les besoins en matière d'école à journée continue a été effectué en avril 2022.

Aucune famille ne désire une telle offre.

Permis de construire

Le Conseil communal a octroyé les permis de construire suivants:

- M^{me} et M. Jean-Paul et Carine Gagnebin pour le remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur au lieu-dit Sur le Sat 7, parcelle N° 595;
- M^{me} Mélanie Ibach pour la création d'une piscine en structure bois Gaardipool en kit semi-enterrée au lieu-dit Champ du Moulin 5, parcelle N° 663.

Drone

Un drone a été retrouvé sur le territoire communal de Loveresse. Le propriétaire de cet appareil peut venir le retirer à l'administration communale, il voudra bien se munir de la télécopie. Tout renseignement complémentaire peut être obtenu au 032 481 26 86.

Loveresse, le 19 mai 2022

Conseil communal



Moutier

Avis de construction

Requérant: Da Silva Elodie et Sergio, rue Saint-Germain 5, 2740 Moutier

Auteur du projet: JuraVilla Sàrl, 2855 Glovelier

Emplacement: Parcelle N° 1003, rue du Stand

Projet: Construction d'une maison familiale.

Zone: H2

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 17 juin 2022 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 18 mai 2022

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérants: M^{me} Morgane Miserez et M. Johan Schlup, Rue de l'Hôtel-de-Ville 12, 2740 Moutier.

Auteur du projet: MGS construction Sàrl, Rue du Bout-Dessus 59a, 2856 Boécourt.

Emplacement: parcelle N° 2178, au lieu-dit: «Pré Boivin», commune de Moutier.

Projet: construction d'une villa familiale avec terrasse de jardin et pompe à chaleur en façade et construction d'un mur de soutènement avec remblais à l'Ouest de la parcelle.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: HA2.

Dérogations: art. 48 LAE, 56 OR et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 17 juin 2022 inclusivement** auprès de l'administration

communale de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 18 mai 2022

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérantes: Sunrise UPC Sàrl, Thurgauerstrasse 101B, 8152 Glattpark.

Swisscom (Suisse) SA, Am Mattenhof 12/14, 6010 Kriens.

Salt Mobile SA, Hardturmstrasse 161, 8005 Zürich.

Auteur du projet: Axians Schweiz AG, Pulverstrasse 8, 3063 Ittigen.

Emplacement: parcelle N° 2967, au lieu-dit: «Rue des Œuches / Tunnel du Grenchenberg, portail Nord», commune de Moutier.

Projet: augmentation de la puissance d'une antenne existante (MTGP / SO8540A / SO930-1) pour les opérateurs Swisscom (Suisse) SA, Sunrise UPC Sàrl et Salt Mobile SA.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: domaine ferroviaire.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 17 juin 2022 inclusivement** auprès de l'administration communale de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 18 mai 2022

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Société de tir de Champoz

Tirs obligatoires et tirs en campagne 2022

Nous informons la population que les Tirs obligatoires organisés pour notre commune par la société de Tir de Champoz auront lieu aux dates suivantes:

Mercredi 1^{er} juin 2022 de 18h30 à 20h

Samedi 18 juin 2022 de 9h30 à 11h

Mercredi 17 août 2022 de 18h30 à 19h30

Tir en campagne à Champoz

Vendredi 10 juin 2022 de 18h à 20h

Samedi 11 juin 2022 de 15h à 18h

Dimanche 12 juin 2022 de 9h à 12h

De plus, nous informons les intéressés que, mis à part les tirs obligatoires, ils ont la possibilité de tirer au stand de Champoz chaque mercredi soir, de 18h à 19h30. Les tireurs de Moutier sont les bienvenus.

Le stand sera fermé du 13 juillet au 9 août 2022.

Moutier, mai 2022

Municipalité de Moutier

Fêtes de l'Ascension et de Pentecôte – Ramassage des déchets

Ascension

Jeu 26 mai 2022 - pas de ramassage (jour de l'Ascension)

Vend 27 mai 2022 – «Tournée Verte», 1^{er} et 2^e quartiers

Pentecôte

Lundi 6 juin 2022 – pas de ramassage (Lundi de Pentecôte)

Mardi 7 juin 2022 – ramassage des ordures, 1^{er} quartier

Mercredi 8 juin 2022 – ramassage des ordures, 2^e quartier

Jeudi 9 juin 2022 – ramassage du carton, 1^{er} quartier et «Tournée Verte», 1^{er} quartier

Vendredi 10 juin 2022 – Ramassage du carton, 2^e quartier et «Tournée Verte» 2^e quartier

Nous vous rappelons que les ramassages se font dès 7h du matin et que les déchets doivent être sortis à cette heure, quel que soit le quartier ou la rue.

Il est rappelé aussi que les sacs à ordures ne doivent pas être sortis la veille du ramassage. En effet, encore trop de citoyens, lors des Fêtes et jours fériés, sortent leurs sacs à ordures sur le trottoir 2 - 3 jours avant le ramassage.

Chacun voudra bien prendre note de ces indications.

Moutier, le 25 mai 2022

Services Techniques - Travaux Publics - Moutier

Paroisse catholique romaine Moutier

Assemblée de la paroisse catholique romaine

Mercredi 29 juin 2022 à 19h 30
à la Maison des Œuvres

Accueil et prière

Ordre du jour

1. Informations de l'Équipe pastorale
2. Informations du Conseil de paroisse
3. Informations de la Présidente du groupe de travail «transfert de la paroisse de l'ECR à la CEC»
4. Comptes 2021
 - Présentation des comptes 2021
 - Rapport des vérificateurs des comptes curiaux
 - Rapport de l'organe de révision
 - Approbation des comptes de l'exercice 2021
5. Divers et imprévus

Les comptes 2021 seront déposés publiquement 30 jours avant l'assemblée de paroisse au secrétariat de la Cure où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture du bureau.

Dépôt du procès-verbal

Le procès-verbal de l'assemblée de paroisse ordinaire du mercredi 29 juin 2022 sera déposé publiquement durant 20 jours, dès le mercredi 6 juillet 2022, au secrétariat de la cure où il pourra être consulté pendant les heures d'ouverture. Durant le dépôt public, les ayant droits au vote peuvent former opposition auprès du Conseil de paroisse.

Moutier, le 9 mai 2022

Le Conseil de paroisse

Paroisse réformée Moutier

Assemblée de la paroisse réformée de Moutier Lundi 27 juin 2022 au Foyer à 20h 15

Ordre du jour

1. Accueil
2. Nomination des scrutateurs-rices
3. Groupe de travail Bâtiments
 - Discussion et approbation de la vente de terrain du Foyer
 - Information sur le déménagement du secrétariat
 - Discussion et approbation d'un crédit d'engagement de la rénovation du Foyer (partie ouest)
4. Avenir de la paroisse réformée de Moutier
 - Discussion et approbation de la nomination de Cédric Némitz, consultant de la paroisse et du crédit d'engagement de CHF 20'000.-.
5. Comptes annuels 2021
 - Rapport de l'organe de révision
 - Rapport de la protection des données
 - Accepter les comptes annuels 2021

6. Election d'un-e conseiller-ère de paroisse
7. Information Par8
8. Informations du Conseil de paroisse – Vie paroissiale
9. Divers

Dépôt public des comptes 2021 de la paroisse réformée de Moutier

Les comptes 2021 de la paroisse peuvent être consultés au secrétariat de la paroisse dès le 1^{er} juin 2022.

Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée de paroisse du 27 juin 2022

Le procès-verbal de l'Assemblée de paroisse du 27 juin 2022 sera déposé publiquement durant 20 jours à compter du 15 août 2022 au secrétariat de la paroisse réformée (tél. 032 493 41 95).

Durant ce délai, les ayants droit au vote peuvent former opposition auprès du conseil de paroisse.

Moutier, le 23 mai 2022

Le Conseil de paroisse

Avis de construction

Requérant: Fondation Armée du Salut, Laupenstrasse 5, 3001 Berne

Emplacement: Parcelle N° 560, rue des Œuches 23

Projet: Pose d'un totem.

Zone: HA3

Dérogation: Art. 80 LR

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 24 juin 2022 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les articles 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 25 mai 2022

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant: Perdocchi Julien, Derrière-les-Crêts 3, 2740 Moutier

Auteur du projet: RP architecture Sàrl, 2740 Moutier

Emplacement: Parcelle N° 1048, Derrière-les-Crêts 3

Projet: Couverture de la terrasse (structure métallique avec store) en façade Sud-Ouest.

Zone: Agricole

Dérogation: Art. 24 LAT

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 24 juin 2022 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les articles 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 25 mai 2022

Services Techniques-Urbanisme



Perrefitte

Avis de construction

Maître d'ouvrage: M. et M^{me} Nicolas et Valériane Rubin, Chemin des Mésanges 6, 2740 Moutier.

Auteur du projet: Beeler-Architecture, Rue de Méviller 36, 2738 Court

Propriétaire du terrain: M. Rudolf Kläy, Vers l'Ecole 30, 2742 Perrefitte

Projet: Construction de 2 villas avec pompes à chaleur air-eau et aménagement d'une route d'accès sur parcelles N° 902 et 734 du ban de Perrefitte au lieu-dit «Les Seignes»

Dimensions: selon plans déposés.

Zone: H2

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 24 juin 2022** au secrétariat communal, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Les bénéficiaires d'un identifiant BELogin peuvent également consulter ce dossier via la plateforme eBau en suivant le lien suivant: <https://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20810>

Perrefitte, le 25 mai 2022

Le Conseil municipal

Avis de construction

Permis de construire

Maître d'ouvrage: M. Fabien Monnerat, Clos Dessus 37b, 2742 Perrefitte

Auteur du projet: Faivre Energie SA, 2800 Delémont

Projets: 1) Installation d'une pompe à chaleur air-eau à l'est du bâtiment no 37b. Niveau de puissance sonore: 50 dB. Selon le formulaire d'attestation du respect des exigences de protection contre le bruit, le niveau d'évaluation atteint 26.1 dB, la valeur de planification de 45 dB est donc respectée; 2) Construction d'un mur de soutènement à l'est du bâtiment N° 37b sur parcelle N° 350 du ban de Perrefitte au lieu-dit «Clos Dessus».

Dimensions: selon plans déposés.

Zone: H2

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 24 juin 2022** au secrétariat communal, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Les bénéficiaires d'un identifiant BELogin peuvent également consulter ce dossier via la plateforme eBau en suivant le lien suivant: <https://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20810>

Perrefitte, le 25 mai 2022

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérante: Municipalité de Perrefitte, Sous le Tacon 24, 2742 Perrefitte.

Emplacement: parcelles N° 516, 628 et 713, au lieu-dit: «Sous le Tacon», commune de Perrefitte.

Projet: démolition du mur existant et construction d'un nouveau mur de soutènement en blocs de pierres calcaires.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: route communale et H2.

Validation de vos avis sur la plateforme: lundi 14h

Dérogation : art. 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 24 juin 2022 inclusivement** auprès de l'administration communale de Perrefitte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 25 mai 2022.

La préfète: Stéphanie Niederhauser



Petit-Val

Rapport d'analyse de l'eau potable

Les résultats d'analyse officiels du laboratoire cantonal, suite aux prélèvements effectués le 25 avril 2022 par notre fontainier Micael Zwyygart ont montré que l'eau potable distribuée par la commune est conforme aux exigences légales.

Provenance de l'eau: Réseau de distribution (eau source du Pichoux)

Traitement de l'eau: Désinfectée par UV

Lieu du prélèvement: Fontaines, bas du village et haut du village, Souboz

Résultats microbiologiques:

Escherichia coli conforme aux exigences

Entérocoques conforme aux exigences

Germes aérobies, mésophiles conforme aux exigences

Degré de dureté: 17.7 of

Les personnes qui le souhaitent peuvent obtenir de plus amples renseignements sur le réseau de distribution ou la qualité de l'eau auprès du fontainier Micael Zwyygart.

Les analyses de l'eau potable des autres villages peuvent être consultées sur le site internet sur Syndicat des eaux des Franches-Montagnes www.eau-sef.ch.

Souboz, le 25 mai 2022

Conseil communal

Avis de construction

Requérant: Franz Grossen, Les Gros Clos 1, 2748 Souboz

Auteur du projet: CKTECH sàrl, Cyril Kunz, Chemin du Prailat 11, 2744 Belprahon

Rue: Clos Devant 4, Souboz Parcelle N°: 5

N° eBau: 2022-3021

Projet de construction: Transformation, déconstruction des annexes Est et Ouest du grenier, restauration d'une partie de la toiture

Dimensions: Selon plans déposés

Zone: Centre ancien

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 24 juin 2022 inclusivement**, à l'Administration communale de Petit-Val, Derrière les Hôtas 23, 2748 Souboz, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Souboz, le 25 mai 2022

Conseil communal



Rebévelier

Analyses de l'eau potable

Les résultats d'analyses officiels du Laboratoire cantonal, suite au prélèvement effectué en date du 25 avril 2022 au réseau de distribution, école, toilettes

hommes, lavabo à Rebévelier par M. Jean-Marc Tonna, contrôleur des denrées alimentaire ont montré que l'eau potable distribuée par la commune est conforme aux exigences légales. Les qualités microbiologiques, physiques et chimiques sont en règles.

Rebévelier, le 23 mai 2022

Le Conseil communal



Reconvilier

Avis de construction

Requérant: Precycling SA, Rue du Moulin 40, 2732 Reconvilier

Emplacement: Parcelle N° 229, Rue du Moulin 56

Projet: Pose d'un broyeur mobile à bois

Dimensions: Selon plans déposés

Zone: AI

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 17 juin 2022 inclusivement**.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 18 mai 2022

Le secrétariat municipal

3^e rencontre Agences AVS Jura bernois

«Réformes en cours dans le domaine des assurances sociales & politique du 3^e âge dans le Jura bernois»

Le domaine des assurances sociales est en perpétuelle évolution. C'est pourquoi il est important d'être aux faits des dernières réformes en cours.

Le vieillissement de la population amène avec lui de nombreux défis et opportunités. Soucieux du bien-être de ces habitants, le Jura bernois s'implique et s'applique en faveur des jeunes retraités et des aînés qui y habitent.

Afin d'informer les professionnels et les décideurs de la région, l'Association Bernoise des Agents AVS (ABAA) organise à Reconvilier le 3^e séminaire AVS du Jura bernois.

Intervenants

M^{me} Marie Buchs, employée auprès de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS)

M. Pascal Balli, Président de la commission politique du 3^e âge dans le Jura bernois

Public cible

Collaborateur(-trice) de l'agence AVS, employé(e) de la commune, employé(s) au sein d'un service social, politiciens de la commune et autres personnes intéressées

Lieu

Salle communale, Route de Chaindon 2, 2732 Reconvilier

Inscription

Jusqu'au 10 juin 2022 par e-mail à n.jost@reconvilier.ch ou par téléphone au 032 482 73 76

Programme

- 13h30 Accueil
- 13h50 Salutations par M. Marc-André Léchet, secrétaire municipal de Reconvilier
- 14h M^{me} Marie Buchs, OFAS
- 15h30 Pause
- 15h45 M. Pascal Balli, politique du 3^e âge
- 17h15 Conclusion
- 17h30 Apéritif

Nous nous réjouissons d'échanger avec vous lors de cet événement.

Reconvilier, le 25 mai 2022

Association Bernoise des Agences AVS

Assemblée de la Commune bourgeoise

Mercredi 29 juin 2022 à 19h30
à la salle de bourgeoisie

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'Assemblée du 30.11.2021
2. Approbation des comptes 2021
3. Approbation du nouveau règlement d'organisation
4. Approbation du règlement des salaires et jetons de présence
5. Approbation de la création d'un site web
6. Divers

Dépôt public: les règlements sont déposés durant les 30 jours précédant l'assemblée à la salle de bourgeoisie où ils peuvent être consultés sur rendez-vous.

Dépôt du procès-verbal: le procès-verbal de l'Assemblée bourgeoise du 29 juin 2022 sera déposé publiquement durant 30 jours, dès le 8 juillet 2022, au local de bourgeoisie où il pourra être consulté sur rendez-vous. Durant cette période, les ayants-droits pourront former opposition auprès du Conseil de bourgeoisie.

Reconvilier, le 16 mai 2022

Conseil de bourgeoisie

Assemblée municipale

Lundi 27 juin 2022 à 20h à la Salle des fêtes, Vie des Crêts 51

Ordre du jour

1. Prendre connaissance des arrêtés de comptes suivants:
 - Salle des fêtes – Réfection de la toiture
 - Condémines, secteur bas – Réfection des conduites d'alimentations et d'assainissement
 - Système de relevé des compteurs d'eau
2. Comptes 2021
 - Présentation et discussion
 - Rapport de vérification
 - Décider de l'attribution de CHF 350'000.– au fonds en faveur de la construction ou de l'achat d'immeubles d'utilité publique pris sur les revenus extraordinaires
 - Approbation des comptes 2021
3. Décider la modification du règlement de police
4. Décider l'abrogation du règlement sur le terrain de foot
5. Discussion et consultation populaire sur la mise en route d'une étude pour le projet de fusion entre les communes de Saules et de Reconvilier
6. Divers et imprévus

Information: Le règlement cité au point 3 de l'ordre du jour est déposé publiquement au secrétariat municipal durant les 30 jours qui précèdent l'Assemblée municipale.

Remarque: Tout ayant droit au vote en matière municipale peut se procurer gratuitement, au guichet de la caisse communale, un exemplaire détaillé des comptes 2021. Il peut également être consulté sur le site internet de la Municipalité www.reconvilier.ch

Recours: Un recours contre les décisions de l'assemblée, selon article 60 alinéa 1^{er}, lettre b, chiffre 2 LPJA, peut être déposé, dans les trente jours après cette dernière, auprès de la Préfète du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, Case postale 106, 2608 Courtelary.

Reconvilier, le 23 mai 2022

Le Conseil municipal



Roches

Assemblée communale

Assemblée communale ordinaire jeudi 30 juin 2022 à 20h à la salle communale

Ordre du jour

- 1. Discuter et approuver les comptes 2021
- 2. Discuter et approuver le règlement relatif à la redevance de concession pour l'approvisionnement en électricité
- 3. Discuter et voter un crédit pour l'aménagement d'une place de jeu
- 4. Divers

Le règlement mentionné au point 2 sera déposé au secrétariat communal où il pourra être consulté durant 30 jours avant l'assemblée, pendant les heures d'ouverture.

Un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois à 2608 Courtelary contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après ladite assemblée.

Roches, le 19 mai 2022

Conseil communal



Saicourt

Avis de construction

Requérant: Alfred Aeschbacher, Chemin des Moines 31, 2713 Bellelay

Auteur du projet: Faivre Energie SA, Route de Porrentruy 82, 2800 Delémont

Rue: Chemin des Moines 31, 2713 Bellelay

Parcelle N°: 868

Projet de construction: Installation d'une pompe à chaleur air-eau splittée et élimination de la citerne à mazout.

Zone: H2

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 23 juin 2022 inclusivement, au secrétariat communal, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Le Fuet, le 25 mai 2022

Secrétariat municipal

Avis de construction

Requérant: Michael Schlappach, Champs Carnaux 2, 2732 Loveresse

Rue: Clos au Gendre 3, 2712 Le Fuet

Parcelle N°: 132

Projet de construction: Rénovation complète de la partie habitable. Ouverture de deux velux en toiture Est. Transformation d'une porte en fenêtre et d'une fenêtre en porte en façade Ouest et installation d'une pompe à chaleur air-eau en façade Ouest.

Zone: Village ancien

Dérogation: Art. 80 LR (distance à la route communale)

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 23 juin 2022 inclusivement, au secrétariat communal, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse

Le Fuet, le 25 mai 2022

Secrétariat municipal

Informations communales

Animation mobile de l'Action Jeunesse Régionale

Retrouve l'Action Jeunesse Régionale et son bus d'animation mobile le mercredi 25 mai 2022 au terrain de sport Pré Paroz au Fuet de 14h à 17h.

Fermeture de l'administration communale

En raison de l'Ascension, le bureau municipal sera fermé le vendredi 27 mai 2022.

Fanfare de Loveresse

La fanfare de Loveresse proposera sa traditionnelle aubade le jeudi 2 juin 2022 à 19h 30 sur la place de l'arrêt de bus à Saicourt. La population est cordialement invitée. Un apéro sera servi.

Le Fuet, le 23 mai 2022

Conseil municipal

Commune bourgeoise de Saicourt

Assemblée du vendredi 24 juin 2022 à 19h au local habituel

Ordre du jour

- 1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée
- 2. Comptes 2021
- 3. Information sur les arrêtés de comptes:
 - Mise au gabarit du chemin forestier existant Forêt de Prélai et des pistes forestières Forêt derrière la Rouge Eau
 - Achat d'actions Energie bois Pré Paroz SA
- 4. Raccordement au chauffage à distance Energie bois Pré Paroz SA de l'immeuble locatif des Vieux Chemins au Fuet
 - a) discuter de l'opportunité du raccordement
 - b) décider de l'étude comparative
- 5. Zone à planification obligatoire: information sur le projet immobilier
- 6. Projet d'Arboretum de Sous Montbautier
 - a) présentation du dossier
 - b) discuter et voter un crédit d'engagement de Fr 40'000.-
- 7. Immeuble La Béraie remplacement de la cuisine et réfection des alentours côté ouest et sud
 - a) présentation du dossier
 - b) discuter et voter un crédit d'engagement de Fr 45'000.-
- 8. Jubilé de la Bourgeoisie discuter et voter un crédit d'engagement de Fr 20'000.-
- 9. Demande d'admission au droit de bourgeoisie de Madame Sonja Paroz discuter et décider l'admission au droit de bourgeoisie
- 10. Divers

Le Fuet, le 23 mai 2022

Conseil de bourgeoisie



Saules

Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens ayant le droit de vote en matière communale sont convoqués en Assemblée communale le lundi 27 juin 2022, à 20h à la salle communale (milieu du Village 13).

Ordre du jour

- 1. Discussion et approbation des comptes 2021
- 2. Adoption du nouveau règlement relatif à la redevance de concession pour l'approvisionnement en électricité

- 3. Discussion et consultation populaire de la mise en route d'une étude pour le projet de fusion entre les communes de Reconvilier et de Saules
- 4. Discussion et approbation de la vente de la parcelle 384 «Champ de l'Âge»
- 5. Discussion et approbation d'un crédit d'engagement de Fr. 400'000.- pour la réalisation de travaux liés au PGA
- 6. Divers

Remarque: Chaque ayant droit peut se procurer un exemplaire des comptes 2021 auprès du bureau communal.

Dépôt public: Le règlement mentionné sous chiffre 2 ci-dessus est déposé publiquement au secrétariat communal durant 30 jours avant l'assemblée communale. Il peut être consulté lors des heures d'ouverture (mercredi de 16h à 17h) ou sur rendez-vous.

Saules, le 25 mai 2022

Conseil communal

Procès-verbal de l'assemblée communale du 28 juin 2021

Le procès-verbal a été déposé publiquement durant 20 jours.

Aucune opposition n'ayant été formulée à son encounter, le Conseil communal l'a ratifié lors de sa séance du 23 mai 2022.

Saules, le 23 mai 2022

Conseil communal

Procès-verbal de l'assemblée communale du 7 mars 2022

Le procès-verbal a été déposé publiquement durant 20 jours.

Aucune opposition n'ayant été formulée à son encounter, le Conseil communal l'a ratifié lors de sa séance du 23 mai 2022.

Saules, le 23 mai 2022

Conseil communal



Seehof

Einladung zur Gemeindeversammlung

Freitag, 24. Juni 2022 um 20.00 Uhr
im Schulhaus SEEHOF

Traktanden:

- 1. Protokoll der letzten Versammlung (Dezember 2021)
- 2. Rechnung 2021
- 3. Verschiedenes

Das Protokoll und die Rechnung 2021 liegen im Gemeindebüro von 23. Mai bis 24. Juni 2022 zur Einsichtnahme vor.

Seehof, 23. Mai 2022

Der Gemeinderat Seehof



Tavannes

Avis de construction

Requérant: M. Christian Rossé, Chemin de Belfond 8, 2710 Tavannes.

Projet: remplacement de l'installation de chauffage à mazout existante par une pompe à chaleur air-eau splittée du bâtiment Chemin de Belfond 8 sis sur la parcelle N° 1570 en zone H2.

Dimensions et genre de construction : selon plans et dossier déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 17 juin 2022 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

La demande peut également être consultée sur eBau avec le lien suivant : <https://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20914>

Tavannes, 18 mai 2022

Le chef des travaux publics

Fermeture de l'agence AVS

Nous informons la population que l'agence AVS sera exceptionnellement fermée **du 30 mai au 3 juin 2022**.

Nous remercions vos citoyennes et citoyens pour leur compréhension.

Tavannes, le 19 mai 2022

Le secrétariat municipal

Mise au concours

Le Service social régional de Tavannes (SSRT) assure les prestations sociales pour 5 communes de la vallée de Tavannes ainsi que les mandats délivrés par l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte du Jura bernois.

En raison du départ à la retraite de la titulaire, il met au concours un poste de

Directrice / Directeur

Taux d'occupation de 80% à 100%

Entrée en fonction au 1^{er} novembre 2022 ou à convenir

Missions

Organiser et assurer le bon fonctionnement du service notamment dans le domaine des ressources humaines, la communication interne et externe, la coordination et le soutien des relations avec les partenaires, la préparation et le suivi des travaux de l'Autorité sociale, la gestion rigoureuse du budget, la coordination des activités des travailleurs sociaux et du secteur administratif.

Exigences

- Être au bénéfice d'un diplôme d'assistant(e) social(e) HES ou équivalent
- Formation complémentaire dans le domaine du management et expérience d'au moins 3 ans à la direction d'une entité sociale
- Être au bénéfice d'une expérience d'assistant(e) sociale(e) d'au moins 3 ans
- Posséder une excellente connaissance en assurances sociales
- Être à l'aise avec la gestion financière et les procédures administratives
- Posséder un sens aigu de la collaboration et une éthique favorisant le développement des collaborateurs et du soutien à la clientèle
- Maîtriser les outils informatiques
- Maîtriser la langue française, la connaissance de l'allemand étant un atout
- Être en possession d'un permis de conduire et d'un véhicule
- La connaissance du logiciel Tutoris est un atout

Offres

- Emploi dans un contexte exigeant et complexe
- Cadre de travail au sein d'une équipe motivée (environ 20 personnes)
- Possibilités de perfectionnement

- Conditions salariales selon l'échelle des traitements du canton de Berne

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à Madame Martine Gallaz, directrice du Service social régional de Tavannes, au 032 482 65 70.

Les dossiers de candidature, accompagnés des documents usuels, sont à adresser par courrier postal à Municipalité de Tavannes, à l'att. de Madame Sofra, Grand-Rue 1, 2710 Tavannes ou par courriel à secretariat@tavannes.ch **jusqu'au 15 juin 2022**.

Tavannes, le 19 mai 2022

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant : M. Luis Guimaro, Chemin de l'Orgerie 11, 2710 Tavannes.

Auteur du projet : KD Architecture SA, Grand-Rue 79, 2720 Tramelan.

Projet : démolition du hangar métallique et des garages (Rue de Tramelan N° 38 a, c, d et e), changement du toit du dépôt N° 38 b et construction d'un garage ainsi qu'un appartement, parcelle N° 262 en zone mixte 3.

Dimensions et genre de construction : selon plans et dossier déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 24 juin 2022 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

La demande peut également être consultée sur eBau avec le lien suivant : <https://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20914>

Tavannes, 25 mai 2022

Le chef des travaux publics

Avis de construction

Requérant et auteur du projet : Global Service B2B SA, M. Claude-Alain Voiblet, Vie des Crêts 9, 2732 Reconviiler.

Projet : modification du projet de construction d'un immeuble à la Rue du Mont 1 sur la parcelle N° 902 en zone mixte 2, soit la construction de deux appartements supplémentaires en attique avec pose de panneaux photovoltaïques en toiture.

Dimensions et genre de construction : selon plans et dossier déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 24 juin 2022 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

La demande peut également être consultée sur eBau avec le lien suivant : <https://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20914>

Tavannes, 25 mai 2022

Le chef des travaux publics

Assemblée municipale

Les citoyennes et citoyens ayant le droit de vote en matière communale sont convoqué(e)s à l'Assemblée municipale ordinaire qui aura lieu

le lundi 27 juin 2022 à 20h15 à la salle communale (Rue du Foyer 1, 2710 Tavannes).

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée municipale du 13 décembre 2021
2. Présentation et approbation des comptes 2021
3. Prendre connaissance de l'avancement des travaux du nouveau bâtiment scolaire

4. Informations sur le plan quinquennal de l'entretien des routes

5. Divers

Dépôt public

30 jours avant l'Assemblée municipale, le procès-verbal de l'Assemblée municipale du 13 décembre 2021 (point 1) et les comptes 2021 (point 2) sont déposés publiquement au secrétariat municipal où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture du guichet.

Voie de recours

Durant les 30 jours suivant l'Assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary contre les décisions de l'Assemblée et contre un acte législatif communal.

Publication du procès-verbal

Au plus tard 14 jours après l'Assemblée municipale, le procès-verbal est déposé publiquement au secrétariat municipal où il peut être consulté durant les heures d'ouverture du guichet, et ce durant 30 jours. Durant ce dépôt public, une opposition au procès-verbal peut être formée par écrit devant le Conseil municipal, Grand-Rue 1, 2710 Tavannes.

Tavannes, le 23 mai 2022

Le Conseil municipal



Valbirse

Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage : Gluhbegovic Almedin, Rue Principale 29, 2735 Bévillard

Auteur du projet : Heimann Olivier Sàrl, Architecte, Rue A. Charpilloz 4, 2735 Bévillard

Adresse du projet : BF 706, Rue Principale 29a, 2735 Bévillard, commune de Valbirse

Description du projet : construction d'un appartement sur le garage existant, au Nord de la parcelle

Dimensions du projet : selon plans déposés

Constructions du projet : selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions : Centre B

Dérogations : art. A155 et A152 RCC

Dépôt public : du 25 mai au 24 juin 2022 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous «Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpilloz 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Bévillard, le 19 mai 2022

Commune mixte de Valbirse

Avis de construction

Requérante : Sylvac SA, Rue du Lion d'Or 28, 2735 Malleray.

Auteur du projet : KWSA SA, Rue Charles Schäublin 3, Case postale 161, 2735 Malleray.

Emplacement : parcelle N° 516, au lieu-dit : « Rue du Lion d'Or 28 », Malleray, commune de Valbirse.

Projet : installation de kardek non chauffé dans l'emprise actuelle de l'usine à travers l'avant-toit en façade Sud et fondations avec pieux.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zones : Aa6 « Gérine II » et PéCo (art. 552 RCC).

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 24 juin 2022 inclusivement** auprès de l'administration communale de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 25 mai 2022

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérante : Swisscom (Suisse) SA, Wireless Access, Alte Tiefenaustrasse 6, 3050 Berne.

Auteur du projet : Hitz et Partner SA, Tiefenaus-trasse 2, 3048 Worblaufen.

Emplacement : parcelle N° 1095, au lieu-dit : « Place de la Gare 3 », Malleray, commune de Valbirse.

Projet : suppression du mât actuel et pose d'un nouveau mât de l'installation de communication

mobile pour le compte de Swisscom (Suisse) SA avec de nouvelles antennes pour les technologies 3G, 4G et 5G / MRAY.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : zone mixte à ordre presque contigu HA pc.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 24 juin 2022 inclusivement** auprès de l'administra-tion communale de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 25 mai 2022

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Divers

Syndicat des chemins Sur la Chaivre, 2748 Souboz

Assemblée générale ordinaire

Les membres du Syndicat des chemins « Sur la Chaivre » sont convoqués à l'assemblée générale le

Lundi 27 juin 2022 à 20 h 15 à l'Auberge « Sur la Côte », 2748 Les Ecorcheresses

Ordre du jour

1. Ouverture de l'Assemblée et nomination d'un scrutateur

2. Election du président, du secrétaire, du cais-sier et des autres membres du comité

3. Discussion sur l'avenir du Syndicat des che-mins Sur la Chaivre

4. Divers et imprévu

Les Ecorcheresses, le 25 mai 2022

Syndicat des chemins « Sur la Chaivre », le comité

9^e assemblée du syndicat des eaux du Mont-Girod (semontgirod)

Mardi 28 juin 2022 à 17 h dans les bureaux de la Bourgeoisie de Court (rue du Moulin 4)

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée

2. PV de l'assemblée du 28 juin 2021

3. Comptes 2021

 a) Présentation

 b) Rapport de l'organe de vérification des comptes

 c) Approbation et décharge du comité

4. Modification des statuts, Art. 7, alinéa 2, limite d'âge à 70 ans

5. Budget 2022

6. Informations

7. Divers et imprévus

Court, le 16 mai 2022

Comité semontgirod

Retrouvez la feuille officielle d'avis

du district de Moutier

en version électronique sur

www.lasemaine.ch

Calendrier des parutions 2022

N° sem.	N° par.	Date	Jour de parution	32	28	10.08.2022	mercredi	43	39	26.10.2022	mercredi
22	21	01.06.2022	mercredi	33	29	17.08.2022	mercredi	44	40	02.11.2022	mercredi
23	22	09.06.2022	JEUDI	34	30	24.08.2022	mercredi	45	41	09.11.2022	mercredi
24	23	15.06.2022	mercredi	35	31	31.08.2022	mercredi	46	42	16.11.2022	mercredi
25	24	22.06.2022	mercredi	36	32	07.09.2022	mercredi	47	43	23.11.2022	mercredi
26	25	29.06.2022	mercredi	37	33	14.09.2022	mercredi	48	44	30.11.2022	mercredi
27	26	06.07.2022	mercredi	38	34	21.09.2022	mercredi	49	45	07.12.2022	mercredi
28	27	13.07.2022	mercredi	39	35	28.09.2022	mercredi	50	46	14.12.2022	mercredi
29		20.07.2022	SUPPRIME	40	36	05.10.2022	mercredi	51	47	21.12.2022	mercredi
30		27.07.2022	SUPPRIME	41	37	12.10.2022	mercredi	52		28.12.2022	SUPPRIME
31		03.08.2022	SUPPRIME	42	38	19.10.2022	mercredi				

informations pratiques



Moutier

Municipalité de Moutier
Rue de l'Hôtel-de-Ville 1
Case postale 927
2740 Moutier

Heures d'ouverture

Tous les bureaux municipaux (sauf Service social):

Lu – ma 9 h à 11 h et 15 h à 17 h

Mercredi 15 h à 17 h

Jeudi 15 h à 18 h

Vendredi 9 h à 11 h et 14 h à 16 h

Service social:

Lu et ve 9 h à 11 h et 14 h à 16 h

Ma et Me 14 h à 16 h

Jeudi 14 h à 18 h

Police administrative:

Lu – ma et ve 10 h à 11 h et 15 h à 16 h

Mercredi 15 h à 16 h

Jeudi 10 h à 11 h et 16 h à 18 h

Téléphones

Centrale 032 494 11 11

Fax 032 493 12 19

Chancellerie 032 494 11 11

Impôts 032 494 11 21

Caisse municipale 032 494 11 25

Contrôle des habitants 032 494 11 27

Service social 032 494 11 34

Agence AVS 032 494 11 39

Police administrative 032 494 11 29

Bâtiments.Urbanisme. 032 494 13 33

Travaux publics 032 494 12 14

Electricité.Eau. 032 494 12 14

Service de piquet
Electricité. Eau 032 494 12 12

Centre de l'enfance

Ecole à journée continue 032 493 56 31

Service d'accueil en famille 032 492 10 05

SeJAC 032 493 10 11

Bibliothèque 032 493 59 69

Service de renseignements juridiques

Chancellerie municipale 032 494 11 11

Carte journalières (prix Fr. 48.-)

Caisse municipale 032 494 11 25

Bons prévôtois

Caisse municipale 032 494 11 25

Site internet
www.moutier.ch

Courriel
info@moutier.ch